

LA RECONNAISSANCE ET DIFFÉRENCIATION DES FORMES PROVERBIALES

OLGA BILLERE

Université de Lettonie, Lettonie

Résumé. La reconnaissance et la différenciation des multiples formes proverbiales (dictons, proverbes, adages, maximes, etc.) sont souvent embrouillées par le caractère imprécis de leurs définitions, surtout dans des dictionnaires des unités en question. Les parémiologues accordent une importance majeure à la dimension métaphorique du proverbe, signalant l'absence de cette caractéristique dans le cas des dictons. Néanmoins, l'analyse du corpus proverbial témoigne l'existence d'une vaste couche des proverbes dont le message ne peut être compris que littéralement. L'examen de la nature des formes proverbiales, l'établissement de la liste de leurs propriétés linguistiques distinctives (morphologiques, syntaxiques, sémantiques) ainsi que l'analyse du mode de leur fonctionnement dans le discours permet de nous approcher de la solution possible de ce problème.

Mots-clés : forme proverbiale, définition, propriété linguistique

INTRODUCTION

Notre intérêt au sujet abordé était suscité par la nécessité de délimiter de diverses formes proverbiales, ou plus précisément des micro-genres sentencieux, afin de constituer le corpus de recherche doctorale. La première difficulté à laquelle nous nous sommes heurtés était un vaste répertoire des termes servant à désigner les énoncés proverbiaux aussi bien qu'une grande variété des formes, elles-mêmes. Comme le témoigne Maryse Privat, 'toute étude parémiologique doit faire face à une avalanche de termes plus ou moins synonymes' (Privat, 1999 : 625). Yves Marie Visetti et Pierre Cadiot mentionnent également 'dicton, maxime, sentence, adage, précepte, aphorisme, prière ... et jusqu'à l'insulte rituelle' en indiquant que cette liste de termes est loin d'être exhaustive (Visetti et Cadiot, 2006 : 1). Ainsi, dans notre cas, la tâche principale *était de comprendre quelle unité est/peut être incluse dans le micro-genre des proverbes, la tâche secondaire étant de délimiter les micro-genres sentencieux qui sont souvent confondus aux proverbes.* Dans la présente étude, nous allons tout d'abord envisager les unités sentencieuses qui ont la forme de la phrase complète et ensuite proposer les critères qui aideront, selon nous, reconnaître et délimiter les proverbes des maximes, aphorismes, apophtegmes et des dictons.

PROBLÈME DE DÉFINITION

Dans nos *études* précédentes (Billere, 2020 ; 2021) nous avons déjà mentionné le fait que les définitions des micro-genres en question proposées par des dictionnaires linguistiques ainsi que par des recueils parémiologiques sont pratiquement synonymiques. Ainsi, le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi, 1994) donne les définitions suivantes aux unités en question :

- Aphorisme – Proposition concise formulant une vérité pratique couramment reçue.
- Apophtegme - Parole, sentence mémorable de personnages de l'Antiquité.
- Maxime – Proposition, phrase généralement courte, énonçant une vérité morale, une règle d'action, de conduite. Synon. sentence, pensée, aphorisme
- Dicton – Sentence exprimant une vérité d'expérience sous une forme imagée, généralement d'origine populaire, et passée en proverbe dans une région donnée.
- Proverbe – Sentence courte et imagée, d'usage commun, qui exprime une vérité d'expérience générale ou un conseil de sagesse et auquel se réfère le locuteur.

Comme nous le voyons, l'apophtegme se distingue de l'aphorisme, du dicton, de la maxime et du proverbe par l'existence de l'auteur, tandis que, pour le dicton, la caractéristique qui suppose le délimiter des micro-genres mentionnés est la zone géographique particulière où cette unité est familière. Toute autre caractéristique comme par exemple, le figement et la métaphoricité, brièveté, ou encore l'ancienneté et la sagesse que les unités transmettent de génération en génération, semblent être présentes dans chacun des micro-genres en question. La même observation peut être faite quant à leur fonctionnement en tant qu'unités stables, reprises dans le discours écrit ou oral, pour se référer à *une* autorité suprême.

Néanmoins, si pour un énonciateur profane la question de l'appartenance d'une unité à un micro-genre concret n'est pas pertinente, pour les parémiologues elle devient souvent cruciale. Par exemple, à quel genre et selon quels critères allons-nous rapporter des unités citées ici-bas :

- (1) *Je n'enseigne pas, je raconte.*
- (2) *On pardonne tant que l'on aime.*
- (3) *Prudence en toute chose.*
- (4) *Tel père tel fils.*
- (5) *Noël au balcon, Pâques aux tisons.*

Dans ce qui suit, nous essaierons de *répondre à cette question.*

LA DÉLIMITATION DES UNITÉS À UN AUTEUR

Nous allons commencer par les unités supposant l'existence d'un auteur, même si son nom est ignoré par la plupart des énonciateurs. Ainsi, en ce qui concerne l'apophtegme et aphorisme, la signification de ces deux unités est claire sans explication complémentaire. Les deux unités exposent, d'une façon concise, une vérité générale. Le trait qui fait distinguer l'apophtegme de l'aphorisme est les dates de vie de l'auteur, notamment l'Antiquité pour la première unité. L'aphorisme *étant* une *vérité*, un jugement de n'importe quel auteur perçu comme étant d'origine populaire (Montandon, 1992 : 100). De cette façon, l'énoncé (1) est un aphorisme de Michel de Montaigne (Montaigne, 1965 : 784), tandis que l'énoncé (3) est un apophtegme de Périandre de Corinthe (Diederichs, 2015 : 119). Néanmoins, les années de vie de l'auteur, notamment celles de la période correspondant à l'Antiquité, ne permettent pas de rapporter automatiquement une unité au micro-genre de l'apophtegme. Ainsi l'énoncé d'Héraclite (vers 544 av. J.-C.-541 av. J.-C.) ne peut être qualifié d'apophtegme car, possédant une certaine métaphoricité, il nécessite une explication complémentaire :

(6) *On ne peut entrer deux fois dans le même fleuve.* (Héraclite, 2011 : 139)

La délimitation de la maxime exige l'application du critère appartenant à une autre dimension que le temps, notamment celui du contenu. En opposition à l'apophtegme et à l'aphorisme, la maxime régit le comportement moral, comme le fait l'unité (2) ci-dessus *On pardonne tant que l'on aime* dont l'auteur est François de La Rochefoucauld (La Rochefoucauld, 2012 : 35).

Nous pouvons regrouper les traits permettant de différencier apophtegme, aphorisme et maxime dans un tableau récapitulatif ci-dessous.

Tableau 1 Traits distinctifs de l'apophtegme, l'aphorisme et la maxime

	apophtegme	aphorisme	maxime
auteur	+	+	+
origine antique	+	+ / -	+ / -
métaphoricité	-	-	+

LES UNITÉS À UN AUTEUR VS LES PROVERBES ET LES DICTONS

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'apophtegme, l'aphorisme et la maxime supposent l'existence de l'auteur ou de l'énonciateur primaire, car au moment où nous prononçons, par exemple, *On pardonne tant que l'on aime* (2), nous citons la Rochefoucauld (le faisons 'parler') tout en étant des énonciateurs secondaires. Les proverbes, en revanche, sont privés de *l'énonciateur primaire*, dans le sens que son nom nous est connu (Anscombe, 2000 : 11).

Jean-Claude Anscombe remarque également que la compatibilité ou non compatibilité avec des marqueurs discursifs permet de délimiter les unités possédant l'auteur de celles qui ne l'ont pas. Ainsi, l'apophtegme, l'aphorisme, la maxime, i.e. unités possédant un auteur, sont combinables avec des marqueurs discursifs du type de *comme dit X*, tandis que le proverbe et le dicton, résultant de la créativité de l'auteur collectif, sont combinables avec des marqueurs discursifs du type de *comme on dit* :

- (7) *Comme dit X* : « *Je n'enseigne pas, je raconte* »
- (8) **Comme dit X* : « *Tel père tel fils* »¹
- (9) *Comme on dit* : « *Tel père tel fils* »
- (10) **Comme on dit* : « *Je n'enseigne pas, je raconte* » (Anscombe, 2009 : 8).

PROVERBES ET DICTONS

Quant à la délimitation des unités possédant l'auteur collectif, le dicton et le proverbe se différencient par les aspects suivants :

1. l'ancienneté attribuée au proverbe s'oppose à la modernité relative du dicton. Ainsi, on trouve des unités faisant allusions aux conditions météorologiques parmi les proverbes dans des recueils antérieurs au XVIIIe siècle (11), alors que les dictons, dans leur majorité, sont des créations assez récentes, notamment du XIXe siècle (12).

(11) *Petite pluie abbat grand vend.* (Gruterus, 1610 : 234)

(12) *Année neigeuse, année abondante.* (Hatoulet et Picot, 1862 : 14) ;

2. le caractère local du dicton, révélant des phénomènes qui sont vrais dans une région géographique précise, qui s'oppose à la vérité universelle énoncée par un proverbe. Comme le remarque Luis Martinez Kleiser (1989 : XIII), le dicton hors de son aire d'apparition, n'a généralement pas de sens et pour compenser ce déplacement engendre une variante qui recourt à la stratégie de 'naturalisation' (13), (14) et (15).

(13) *Le château de Flamarens, beau dehors et laid dedans.* (Bladé, 1881 : 39)

(14) *Le château de Lavardens, beau dehors et laid dedans.* (Bladé, 1881 : 38)

(15) *Le château d'Ardens, beau dehors et laid dedans.* (Bladé, 1881 : 38)

Par exemple, les dictons qui évoquent les conditions météorologiques de janvier de l'hémisphère nord (16) manquent de validité dans les territoires d'outre-mer, en Polynésie française (17).

(16) *Janvier de glace fait le pont, Février qui passe le rompt.*

(17) *Le cocotier doit avoir le pied dans le sel et la tête dans le feu.*

¹ Par astérisques sont indiqués les énoncés considérés en tant que maladroits.

3. le caractère métaphorique du proverbe le distingue du dicton. Ce dernier transmet des messages faciles à comprendre qui doivent parvenir clairement à ses destinataires pour faire face à un problème concret, généralement lié au quotidien et à la météorologie :

(18) *La pintade perchée ou qui crie appelle la pluie.*

(19) *Le soleil de mars donne des rhumes tenaces.*

4. la présence de l'humour dans les proverbes et son absence dans les dictons. Les dictons, contenant une information vitale pour les habitants de la campagne (20) ou du littoral (21), contrastent avec les proverbes (22) et (23) pourvus souvent de cet élément (Río Corbacho, 2009 : 158-159).

(20) *Neige d'avril dévore le blé, Comme le bœuf le ferait.*

(21) *Si contre la vague, la mer frise, Saute de vent vient en surprise.*

(22) *Il y a plus de mariés que de contents.*

(23) *Lièvre qui court n'est pas mort.*

Comme nous le voyons, la différenciation des deux micro-genres, celui du proverbe et celui du dicton, demande de l'application des critères dont voici un tableau synoptique.

Tableau 2. Traits distinctifs du proverbe et du dicton

	proverbe	dicton
origine	ancienne	« moderne »
aire de diffusion	(inter)nationale	régionale
métaphoricité	+	-
humour	+	-

Ainsi, si on applique les critères ci-dessus aux *énoncés cités au début de notre article*, l'unité (4) *Tel père tel fils* est un proverbe et l'unité (5) *Noël au balcon, Pâques aux tisons* est un dicton.

CONCLUSION

Comme nous avons pu voir tout au long de l'analyse des exemples, malgré les définitions quasiment identiques de l'apophtegme, de l'aphorisme, de la maxime du proverbe et du dicton, chaque micro-genre proverbial possède des traits définatoires permettant sa *délimitation*. Ce processus n'est pas toujours immédiat car il implique des efforts pour, par exemple, identifier l'auteur de l'énoncé. La prise en compte des critères tels que métaphoricité, origine, aire de diffusion, présence/absence de l'humour permet une délimitation plus rigoureuse des micro-genres et, par conséquent, une reconnaissance plus claire des unités qui en relèvent.

RÉFÉRENCES

Anscombre, J.-C. (2000) Parole proverbiale et structures métriques. *Langages*, 34 (139): 6-26.

Anscombre, J.-C. (2009) La traduction des formes sentencieuses: problèmes et méthodes. *Traductologie, proverbes et figement*. Paris: L'Harmattan: 11-36.

Billere, O. (2020) Sakāmvārda kā valodas vienības īpašības. *Vārds un tā pētīšanas aspekti: rakstu krājums*, 24 (1/2). Liepāja: LiePa: 14-23.

Billere, O. (2021) Sakāmvārdi un parunas: atšķirīgais un līdzīgais. *Vārds un tā pētīšanas aspekti: rakstu krājums*, 25 (1/2). Liepāja: LiePa: 191-199.

Diederichs, G. (2015) *Toutes les sagesses du monde*. Paris: Larousse.

Gruterus, J. (1610) *Florilegium ethico-politicum nunquam ante hac editum*. Volume 3. Frankfurt am Main: Ionas Rhodius.

Héraclite (2011) *Les fragments*. Paris: PUF.

La Rochefoucauld, F. (2012) *Réflexions ou sentences et maximes morales*. Paris: Gallimard.

Martinez Kleiser, L. (1989) *Refranero General Ideológico Español*. Madrid: Editorial Hernando.

Montandon, A. (1992) *Les formes brèves*. Paris: Hachette.

Montaigne, M. (1965) Du repentir. *Essais*. Livre III. Paris: PUF.

Privat, M. (1999) Qu'est-ce qu'un proverbe ? Essai de définition raisonnée. *Revista de Filología de la Universidad de la Laguna*. San Cristobal de la Laguna: 625-633.

[TLFi] *le trésor de la langue française informatisé* (1994) Disponible en ligne <http://atilf.atilf.fr/> [Consulté le 30 mars 2019].

Río Corbacho, M. P. (2009) Traduction du dicton. *Traductologie, proverbes et figements*. Paris: L'Harmattan: 157-170.

Visetti, Y.-M. et Cadiot, P. (2006) *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*. Paris: PUF.

SOURCES DES PROVERBES

Bladé, J.-F. (1881) Proverbes et devinettes populaires recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais. *Recueil des travaux de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*. Agen: Prosper Noubel: 2-124.

Hatoulet, J. et Picot, E. (1862) *Proverbes Béarnais*. Paris: Editions Herold.

Le Roux, Ph.-J. (1735) *le Dictionnaire comique satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*. Lyon: Beringos.

Pierron, A. (2000) *Dictionnaire des dictons et proverbes*. Verviers: Marabout.

THE RECOGNITION AND DIFFERENTIATION OF PROVERBIAL FORMS

Abstract. Recognition and differentiation of multiple proverbial forms (sayings, proverbs, adages, maxims, etc.) are often confused due to inaccuracy of their definitions, especially in dictionaries of the units in question. Paremiologists pay great attention to the metaphorical dimension of the proverb, pointing out the absence of this characteristic in the case of sayings. Nevertheless,

Olga Billere. LA RECONNAISSANCE ET DIFFÉRENCIATION DES FORMES PROVERBIALES

the analysis of the proverbial corpus testifies to the existence of a vast layer of proverbs whose message can only be understood literally. The examination of the nature of the proverbial forms, the establishment of the list of their distinctive linguistic properties (morphological, syntactic, semantic) as well as the analysis of the mode of their operation in the speech allows us to approach the possible solution of this issue.

Key words: proverbial form, definition, linguistic property

Olga Billere (MH) est lectrice au Département d'études romanes de la Faculté des sciences humaines de l'Université de Lettonie ; son principal domaine de recherche concerne la parémiologie.

 <https://orcid.org/0000-0001-9416-7773>

Courriel : olga.billere@lu.lv